

■ **Société Immobilière le Croissant d'Argent**, à Genève, société anonyme (FOSC du 10.07.2001, p. 5259). La société est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Société Immobilière le Croissant d'Argent, en liquidation**. Liquidateur: l'administrateur Facchinetti Mario, lequel continue à signer individuellement. Domicile de liquidation: Forel, La Bedaulaz, c/o Mario Facchinetti.

Journal no 11214 du 23.10.2002
(00705282 / CH-660.0.128.957-8)